



MAIRIE
DE
COUPIAC
12550

☎ 05 65 99 77 38
mairie.coupiac@orange.fr

Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Séance du 9 juin 2020

Etaient présents : Jean Claude SOUYRIS, Nicole BATAILLET-HEULLY, Pascale BERGER, Alain CAREL, Jean Claude CONDOMINES, Marcel DALICHOUX, Delphine ONCINO, Marcelle OSBORNE, Ginette PEREZ-CADAS, Elian SAYSET, Martine VERACHTERT.

1. Le compte rendu de la dernière réunion a été approuvé à l'unanimité

2. Présentation et vote des budgets primitifs 2020

BUDGET GENERAL		
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	572 391 €	572 391 €
Section d'investissement	1 746 054 €	1 746 054 €
TOTAL	2 318 455 €	2 318 455 €

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT		
	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	99 803 €	99 803 €
Section d'investissement	119 366 €	119 366 €
TOTAL	219 169 €	219 169 €

Parmi les dépenses, est inscrite la continuité des investissements suivants : travaux d'aménagement, de restructuration et d'extension de l'Ecole des Vallons, aménagement de l'antenne de la maison de santé de Réquista à Coupiac.

Pour finaliser ces travaux, nous avons sollicité des subventions de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de l'Europe.

Dans le contexte actuel, la mise en place du protocole sanitaire ne permet pas d'envisager le **feu d'artifice du 15 août**. De ce fait l'enveloppe octroyée habituellement à cette festivité servira d'une part, en priorité aux dépenses liées au Covid-19 (Plexiglass, produits sanitaires, masques, gants.....), et d'autre part à un soutien financier aux différentes associations du village, impactées par la crise.

Les 2 budgets primitif sont adoptés à l'unanimité.

3. Vote des 3 taux de fiscalité

Le Conseil Municipal a équilibré et voté le budget 2020 sans augmentation des taux d'imposition.

Ces taux sont reconduits à l'identique, à savoir : taxe d'habitation (TH) 10.89 %, foncier bâti (FB) 16.11 % et foncier non bâti (FNB) 77.20 %.

Ces taux ont été votés à l'unanimité.

4. Délibération relative au choix de l'organisme prêteur

La commune de Coupiac, après acceptation de l'ensemble du conseil municipal, contracte auprès de La Banque Postale un emprunt de deux cent mille euros destiné à financer l'opération Maison de Santé, au taux fixe de 1.28%, sur une durée de 15 ans.

5. Création poste agent de maîtrise et suppression poste agent technique territorial principal 1^{ère} classe

Suite à l'avancement de grade d'un agent titulaire au sein de la collectivité, le conseil municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'agent de maîtrise et la suppression du poste actuel.

6. Désignation des délégués au près du SIAEP

Le Conseil Municipal après vote, désigne :

Deux délégués titulaires : M. SOUYRIS Jean-Claude, M. SAYSSET Elian

Deux délégués suppléants : M. DALICHOUX Marcel, M. CONDOMINES Jean Claude

7. Désignation des délégués auprès du SMICA

Le Conseil Municipal, vote et désigne à l'unanimité :

Un délégué titulaire : M. SOUYRIS Jean-Claude

8. Recrutement d'agents contractuels de remplacement *en cas d'absence d'agents ou d'accroissement occasionnel d'activité*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.
- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité.

9. Désignation d'un correspondant défense

L'élu désigné à vocation à développer le lien Armée-Nation, il est, à ce titre, pour sa commune, l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Madame **Nicole BATAILLET-HEULLY**, correspondante défense.

10. Questions diverses

- M. le maire a présenté au conseil municipal les différentes commissions communales. Chacune doit se réunir afin de désigner un membre référent. La décision sera soumise au vote du prochain conseil.

- Suite à la demande écrite d'un groupe de jeunes de la commune souhaitant pouvoir se réunir dans un lieu commun, en toute sécurité, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'ouverture d'une salle des jeunes. Il reste à mettre ce projet en place : règlement intérieur, salle, mobiliers, désignation de représentants : élu, parent, jeune.....

- Le conseil municipal est ravi de vous annoncer que la commune dispose désormais d'une correspondante presse, Delphine ONCINO. Ainsi toutes les informations et l'actualité de notre village pourront être relayés régulièrement et activement.

A la recherche d'un(e) médecin généraliste :

- L'inquiétude fondée par tous les administrés et les élus quant à l'avenir médical dans notre zone rurale, a engendré activement différentes démarches.

En effet, dès l'annonce du départ prochain de M et Mme Vianez, médecins de Trébas qui assuraient de nombreuses consultations sur notre territoire, Monsieur le Maire, expressément, a pris l'initiative, avec l'assentiment des élus, d'alerter les autorités politiques et sanitaires pour évoquer le problème du désert médical. Ainsi des recherches pour remédier à cette situation sanitaire dégradée ont été engagées pour trouver, d'une part, un(e) médecin pour s'installer dans l'antenne de la maison de santé en construction et rejoindre le pôle de santé du Réquistanais et des 7 vallons et d'autre part assurer la pérennité de nos pharmacies.

Une rencontre s'est tenue mercredi 10 juin avec Monsieur le Sous-Préfet de Millau, elle nous a permis de connaître ses intentions et sur qui nous devons nous appuyer. D'autres sont programmées, dans les semaines à venir, avec le Président du Conseil Départemental, le Député, l'ARS. Le conseil municipal se mobilise également pour promouvoir les atouts du village dans les émissions télé et informera la population de toutes ces actions lors d'une réunion publique.